

EVALUATION

**du Contrat de Pays
du Giennois**

1999 – 2004

Synthèse des travaux

SOMMAIRE

L'évaluation à travers les indicateurs régionaux

I – LES INDICATEURS FINANCIERS	3
A – LE TAUX D'ENGAGEMENT DES CREDITS SUR LA DUREE DU CONTRAT	3
B- ANALYSE DU TAUX D'ENGAGEMENT	4
C- MONTANT DES INVESTISSEMENTS GENERES PAR LE CONTRAT DE PAYS	5
D – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS.....	5
II – LES INDICATEURS RELATIFS A DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	8
A – LA TERRITORIALISATION DE LA POLITIQUE REGIONALE	8
B – L'ORGANISATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	9
C – LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	15
III – LES INDICATEURS RELATIFS AUX OBJECTIFS THEMATIQUES	17
A – LES SERVICES A LA POPULATION	17
B – LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.....	19
C – L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE BATI.....	23
D – L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	26
IV – L'IMPACT DU PREMIER CONTRAT DE PAYS SUR SIX DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE REGIONALE	27

L'auto-évaluation

I - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS	28
II - LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS.....	32
III - L'IMPACT DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE.....	46

I – LES INDICATEURS FINANCIERS

A – LE TAUX D’ENGAGEMENT DES CREDITS SUR LA DUREE DU CONTRAT

		Taux d’engagement
Montants des crédits Région Centre pour le Contrat de Pays du Giennois Signature du Contrat le 08 juillet 1999	5 574 145, 87 €	
Montant des crédits engagés à mi-parcours au 08 juillet 2001 – 2 ans	1 204 862, 97 €	21, 62 %
Reste des crédits à engager	4 369 282, 90 €	
Montant des crédits engagées sur la période de 4 ans – Contrat de Pays	2 319 768, 01 €	41, 62 %
Reste des crédits à engager lors de la 5 ^{ème} année	3 222 438, 25 €	
Montant des crédits engagés sur la période de 4 ans – Contrat de Pays et de la 5 ^{ème} année	3.783 969,97 €	67, 88 %

Objectif du Contrat de Pays	Montant des subventions réservées par la Région 5 574 145,87 €	Montants des subventions engagées 3 783 969,97 €	Taux d’engagement par objectif
Objectif 1 Organiser et aménager l'espace giennois pour permettre son désenclavement	15 200,00	6 800,00	44,74%
Objectif 2 Consolider le territoire giennois pour permettre son désenclavement	3 880 409,44	2 356 596,17	60,73%
Objectif 3 Développer la formation et les emplois	61 132,06	61 132,06	100,00%
Objectif 4 Valoriser le potentiel touristique	1 585 464,76	1 359 441,74	85,74%
Crédits non réaffectés lors de la 5 ^{ème} année	31 939,61		
TOTAL	5 574 145,87	3 783 969,97	

B- ANALYSE DU TAUX D'ENGAGEMENT

Le Pays ne s'est pas heurté à un manque de porteurs de projets. En effet, on peut comptabiliser (hors fonds délégués : ORAC, Plate-forme d'initiative locale, fonds agricoles) : 95 projets examinés dont,

- 51 projets ayant bénéficié d'une subvention égale ou inférieure à 10.000 euros.
- 18 projets ayant bénéficié d'une subvention comprise entre 10.000 et 30.000 euros.
- 18 projets ayant bénéficié d'une subvention comprise entre 30.000 et 80.000 euros.
- 2 projets ayant bénéficié d'une subvention comprise entre 100.000 et 160.000 euros.
- 6 projets ayant bénéficié d'une subvention au delà de 160.000 euros.

Concernant les fonds délégués :

- Dans le cadre de l'O.R.A.C., l'opération a démarré en juillet 2002. Le Comité de Pilotage, après 3 années de procédure, s'est réuni 12 fois et a examiné 85 dossiers, dont 34 ont obtenu une subvention régionale. L'enveloppe globale était de 213.428, 62 euros et a été engagée dans sa totalité. Dans la globalité de l'opération, les projets se répartissent de façon homogène sur l'ensemble du territoire.
- Dans le cadre de la Plate-forme d'Initiative Locale – aide à la création d'entreprise : en 2001, 1 dossier a reçu le prêt. En 2002, 4 dossiers ont reçu le prêt. En 2003, 7 dossiers ont reçu le prêt. En 2004, 3 dossiers ont reçu le prêt. En 2005, à ce jour, 2 dossiers ont reçu le prêt.
- Dans le cadre des fonds agricoles : action de diversification – agri-tourisme : 3 dossiers ont obtenu une subvention. Subvention réservée 76.224, 51 € avec un engagement de 16.782, 90 € - taux d'engagement sur l'action 12 – a : 22 %. Malgré une communication parue dans le journal du Pays (distribué dans tous les foyers du Pays) et l'envoi d'une plaquette à tous les agriculteurs, le taux de retour fut très faible. Après renseignements pris auprès du Syndicat sur les conditions d'éligibilité (contrainte d'adhésion à un réseau) peu ont souhaité donner suite. Les 3 dossiers subventionnés étaient déjà adhérents au réseau « Bienvenue à la ferme ».
- Dans le cadre des fonds agricoles : action d'insertion paysagère des exploitations : 7 dossiers ont obtenu une subvention. Subvention réservée 76.224, 51 € avec un engagement de 32 565,56 € - taux d'engagement sur l'action 16 : 42,72 %. La mise en place des C.T.E. en parallèle du Contrat de Pays, a entravé la consommation de ce fonds. En effet, le taux de subvention et le plafond d'investissements subventionnable étaient plus intéressants.

Cependant, 2 très gros projets n'ont pu aboutir ; la création de la zone d'activité de pays « Briare – Gien » qui mobilisait 868.959, 40 € et l'aménagement du centre ville de Gien qui mobilisait 421.648, 14 € (sur les 762.245, 09 € réservés).

Les communes retardent le plus souvent le dépôt du dossier de demande de subvention, du fait notamment de la longueur de la procédure d'appel d'offres. La préparation des opérations nécessiterait parfois une étude pré-opérationnelle qui permettrait d'accélérer et d'optimiser la

réalisation d'un projet. En effet, il est plus facile de monter une opération lorsque le cahier des charges est clairement établi en amont.

Les communes rencontrent des difficultés pour le montage financier et la mobilisation des fonds nécessaires pour le financement des opérations.

Le taux de réalisation des structures communales est relativement conséquent comparé à celui des Communautés de communes.

Les changements de municipalités en mai 2001, intervenus à mi-parcours peuvent expliquer l'abandon de projets, leur réorientation ou encore leur retard.

C- MONTANT DES INVESTISSEMENTS GENERES PAR LE CONTRAT DE PAYS

La Région a investi 3.783 969,97 € dans le cadre du Contrat de Pays qui ont généré un montant total d'investissement de 25.993.388, 40 €.

Un véritable effet de levier sur l'économie locale : 1 euro de subvention régionale pour 6, 87 euros d'investissement.

Sont compris les investissements de l'O.R.A.C., les fonds agricoles et les fonds de la Plate-forme d'Initiative Locale (Cf. en annexe les tableaux de calcul).

D – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS

La répartition géographique des projets réalisés dans le cadre du premier Contrat Régional de Pays fait apparaître un développement équilibré du Giennois.

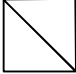
Les actions structurantes à l'échelle du Pays se localisent dans les chefs-lieux de canton.

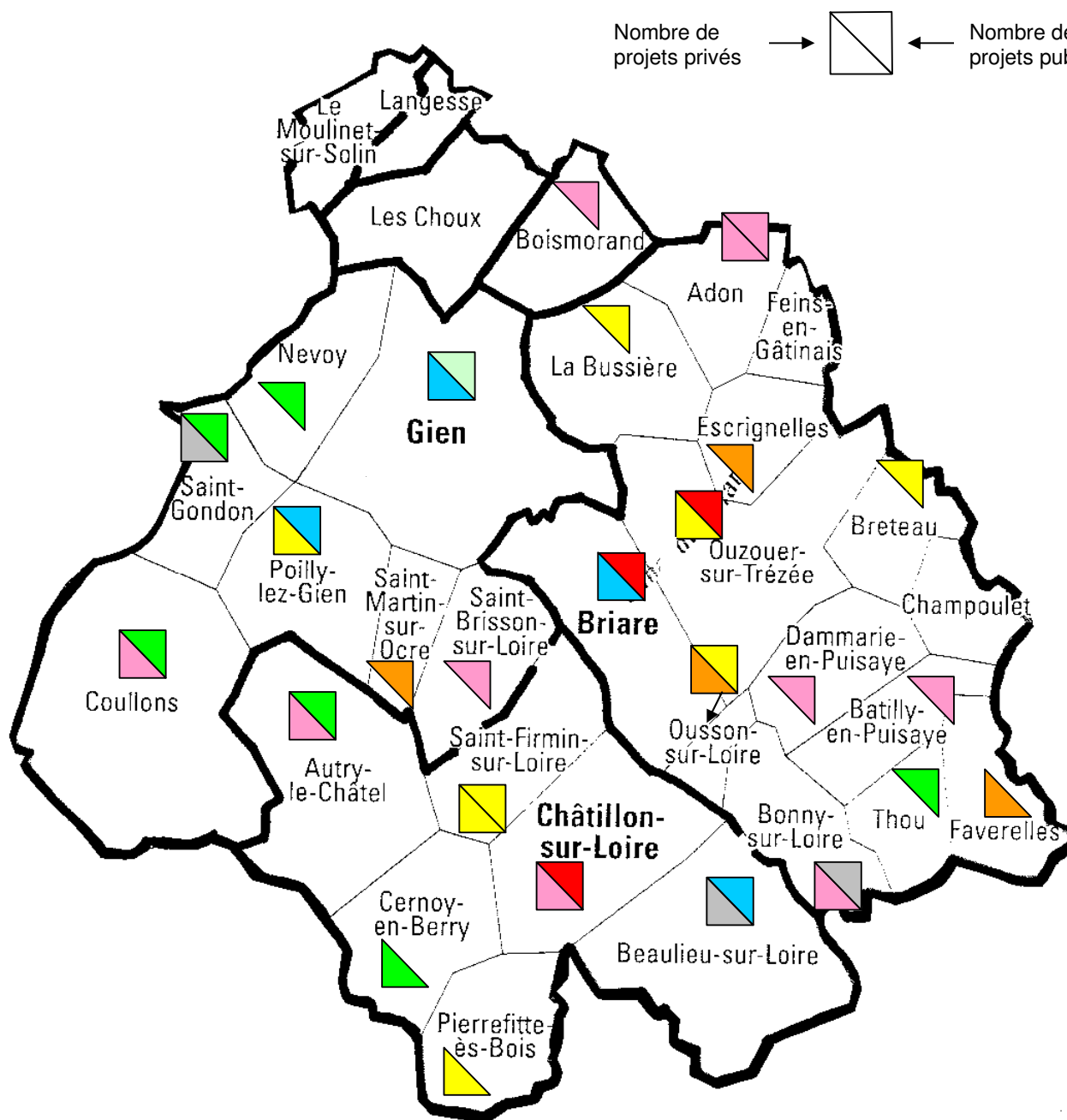
Carte page suivante.

LOCALISATION DES PROJETS AU SEIN DU PAYS DU GIENNOIS en nombre et en montant de subvention régionale

Montant total de subvention en euros



Nombre de projets privés →  ← Nombre de projets publics



Projets dépassant les limites communales (non représentés sur la carte)

	Nombre de projets	Montant des subventions régionales
Syndicat Mixte du Pays du Giennois	38	238 809,85
<i>Guide touristique sur pupitre</i>	1	11 281,23
<i>Guide touristique poche</i>	1	9 400,00
<i>Journal du Pays</i>	2	4 700,00
<i>O.R.A.C.</i>	34	213 428,62
Association Loiret Création		15 244,90
Projets aidés localement	15	
V.N.F.		162 000,00
Réhabilitation de bâtiments	6	
<i>Sur Briare : 2 maisons du Pont Canal, ancien laboratoire, anciennes écuries</i>	4	
<i>Sur St Firmin / Loire : kiosque</i>	1	
<i>Sur Châtillon / Loire : maison des Mantelots</i>	1	

Localisation des projets dans le cadre de l'O.R.A.C. (financement régional) :

- **Sur le Canton de Gien : 18**
 - Gien : 11
 - Coullons : 1
 - Saint Gondon : 1
 - Les Choux : 1
 - Nevoy : 2
 - Saint Brisson sur Loire : 2
- **Sur le Canton de Briare : 11**
 - Briare : 5
 - Faverelles : 1
 - Bonny sur Loire : 1
 - Ouzouer sur Trézée : 2
 - Ousson sur Loire : 2
- **Sur le Canton de Châtillon sur Loire : 5**
 - Châtillon sur Loire : 4
 - Beaulieu sur Loire : 1

Localisation des projets dans le cadre de la Plate-Forme d'Initiative Locale

- **Sur le Canton de Gien : 6**
 - Gien : 5
 - Saint Brisson sur Loire : 1
- **Sur le Canton de Briare : 7**
 - Briare : 5
 - Ousson sur Loire : 1
 - La Bussière : 1
- **Sur le Canton de Châtillon sur Loire : 4**
 - Châtillon sur Loire : 3
 - Beaulieu sur Loire : 1

II – LES INDICATEURS RELATIFS A DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX

A – LA TERRITORIALISATION DE LA POLITIQUE REGIONALE

Les Contrats de Pays doivent permettre à la Région Centre d'apporter des réponses appropriées à des situations locales différenciées.

Les Contrats de Pays ont pour objectif un aménagement équilibré du territoire régional. Il vise l'aménagement de l'espace afin qu'il n'y ait pas de secteurs géographiques oubliés du développement économique et social.

Les Contrats de Pays contribuent également au maintien des grands équilibres entre ville et campagne.

Il s'agit donc d'évaluer si le Contrat de Pays a pris en compte la spécificité des territoires, conformément à la politique régionale.

Les réalisations innovantes et/ou ayant une forte liaison au territoire

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Amélioration du laboratoire et de la salle d'affinage des fromages de chèvre	M. et Mme DELESTRE	1.538, 00 €	Opération de valorisation de l'activité agricole et promotion de fromage de chèvre en A.O.C. Visite du site au public.
Création d'un bâtiment agricole	M. COIGNET	6.059, 85 €	Utilisation du bois dans la construction permettant de valoriser la filière bois.
Création d'un bâtiment d'élevage	GAEC des Brunès	7.637, 00 €	
Développement d'équipements socio-culturels	Communes de Briare, Châtillon / L. et Gien	914.694, 09 €	Opérations permettant un maillage du territoire en matière d'accueil culturel.
Acquisition d'un scanner et de son plateau technique pour l'hôpital de Gien	G.I.E.	152.400, 00 €	Opération permettant une amélioration des services de santé de proximité.
Amélioration de la salle d'accueil et des salles de spectacle	Association du Théâtre de l'Escabeau	76.040, 82 €	Valorisation d'un lieu de spectacles unique sur le Pays par l'organisation de manifestations culturelles et d'activités pédagogiques de qualité.

L'action 8 « Amélioration des entrées de bourg » a été jugée attractive pour le territoire. Elle développe le Pays par l'attractivité des communes et une amélioration de la qualité de vie des habitants. De plus, les travaux sont très souvent réalisés par des entreprises locales.

L'action 11 « Achat de matériel en commun » a été jugée comme ayant une forte liaison au territoire, sur le plan environnemental. Les choix d'investissements se sont dirigés vers du matériel permettant une réduction de la consommation des engrais et des pesticides.

La nature des acquisitions est innovante avec par exemple un régénérateur de prairie, un andaineur,... Les investissements sont très souvent liés à la filière « élevage ».

L'action 19 « Découverte et mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et fluvial », les projets inscrits par V.N.F. sont importants afin de maintenir en état le bâti lié au patrimoine fluvial. Les investissements pour la sauvegarde du petit patrimoine rural n'auraient pas pu se réaliser sans le soutien du Contrat de Pays.

Les projets pour lesquels le Pays a joué un rôle moteur

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Etude d'ingénierie touristique sur l'Est du Loiret	Agglomération de Montargis Syndicat du Pays Gâtinais Syndicat du Pays du Giennois	F.R.A.C. Territoire Subvention 1% paysage	Travail en commun entre 2 Pays et une agglomération. Echanges permanents – richesse des enseignements.
Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce	Syndicat du Pays du Giennois	213.428, 62 €	Animation de l'opération par le Pays. Retombées sur toutes les communes.
Extension et création de la zone d'activité de Pays Briare - Gien	Communauté des communes Giennoises Communauté de communes de Briare	868.959, 40 € (non engagée)	Le SMPG a permis un travail et une réflexion commune sur la mise en place de ces zones. Dynamique et ouverture des échanges.
Création et impression d'un guide touristique du Pays du Giennois (pupitres et poche)	Syndicat du Pays du Giennois	20.681, 23 €	Opération ayant permis la fédération des 5 O.T.S.I. du Pays : travail et échanges. Amélioration de l'identité du Pays du Giennois.

Sur le thème de la promotion et la valorisation du tourisme, la réflexion se poursuit entre les acteurs touristiques locaux. Les projets initiés ont permis la création et l'impression d'un document d'appel touristique « Loire et canaux en Pays du Giennois » et la création de panneaux d'exposition fédérateurs.

B – L'ORGANISATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Les Pays s'organisent de façon à réunir des compétences et des moyens adaptés à l'élaboration et à l'exécution d'un projet intercommunal et d'intérêt général pour leur territoire.

La Région Centre soutient ainsi de façon privilégiée les opérations réalisées en intercommunalité.

Il s'agit d'évaluer les effets du Contrat de Pays du Giennois 1^{ère} génération sur l'organisation de son territoire.

La répartition des crédits engagés par type de bénéficiaires en pourcentage

Type de bénéficiaires	Crédits engagés en euros	Crédits engagés en %	Nombre de projets
Communauté des communes Giennes	37 700,00	10,36%	2
Communauté de communes de Briare	76 200,00	20,94%	1
Syndicat Mixte du Pays du Giennois	238 809,85	65,62%	5
Syndicat Intercommunal de l'Eau La Bussière Adon	4 421,00	1,21%	1
Syndicat Mixte pour l'aménagement de l'aérodrome	6 800,00	1,87%	1
TOTAL EPCI	363 930,85	9,89%	10
Communes	2 588 362,08	70,32%	51
Associations	176 445,95	4,79%	6
<i>Asso. Locales</i>	<i>161 201,05</i>	<i>91,36%</i>	<i>5</i>
<i>P.I.L.</i>	<i>15 244,90</i>	<i>8,64%</i>	<i>1</i>
Privés	390 130,53	10,60%	37
<i>dont projets CUMA</i>	<i>143 231,66</i>	<i>36,71%</i>	<i>20</i>
<i>dont action 12</i>	<i>16 782,90</i>	<i>4,30%</i>	<i>3</i>
<i>dont action 16</i>	<i>32 565,56</i>	<i>8,35%</i>	<i>6</i>
<i>dont GIE Hôpital de Gien</i>	<i>152 400,00</i>	<i>39,06%</i>	<i>1</i>
<i>autres</i>	<i>45 150,41</i>	<i>11,57%</i>	<i>7</i>
V.N.F.	162 000,00	4,40%	1
TOTAL	3 680 869,41	100,00%	105

9, 89 % des crédits alloués par la Région au Contrat de Pays du Giennois ont été engagés par des structures intercommunales.

Le Pays n'a pas contribué à la création de nouvelles structures intercommunales, car depuis sa création les 3 E.P.C.I. existent.

Il est à noter la modification de l'E.P.C.I. de Gien (District vers Communauté de communes) qui est intervenue en 2001. Depuis cette date, la structure a développé ses compétences, son personnel et ses investissements.

Les projets intercommunaux inscrits et réalisés, l'ont été après bilan à mi-parcours ou lors de la 5^{ème} année :

- mai 2002 : Communauté de commune de Briare : extension de la piscine intercommunale « Les près gris » sur Briare.
- mars 2004 : Communauté des communes Giennes : extension de la ZA les Aisières sur St Brisson/Loire, extension de la ZA les Clorisseaux sur Poilly lez Gien.

Si l'on comptabilise la subvention régionale dédiée à la ZA de Pays « Briare-Gien », l'objectif régional des 20% serait atteint voir dépassé avec un taux de 33, 49 %.

Les communes appartenant à un E.P.C.I. à fiscalité propre au sein du Pays du Giennois représentaient 87, 09% au début de la démarche. Il n'y a pas eu de création de nouvelles structures intercommunales durant les 5 années du Contrat de Pays.

- 14 communes du canton de Briare appartiennent à la Communauté de communes du canton de Briare.
- 6 communes du canton de Châtillon sur Loire appartiennent à la Communauté de communes du canton de Châtillon sur Loire.
- 7 communes du canton de Gien appartiennent à la Communauté des communes Giennoises.
- 4 communes du canton de Gien sont indépendantes.

La Communauté des communes Giennoises qui avait une T.P. de zone a opté pour une T.P.U. Actuellement, la Communauté de communes du canton de Briare étudie cette possibilité. L'intégration des 4 communes isolées, du canton de Gien, vers la Communauté des communes Giennoises est à l'étude (2005-2006).

Les ressources humaines du Pays du Giennois

Agent de Développement	1 poste d'Agent de Développement poste contractuel 2 personnes successives de novembre 1996 à janvier 1999 à partir de février 1999
Assistante de Développement	1 poste d'Assistante de Développement poste contractuel mission d'aide à l'Agent de Développement et d'animation de l'O.R.A.C. 2 personnes successives de juin 2001 à novembre 2002 à partir de janvier 2003
Secrétaire comptable	1 poste de secrétaire comptable à 18 heures/semaine d'avril 2003 à janvier 2004 : poste contractuel à partir de février 2004 : poste titulaire

Les ressources humaines Communauté de communes du canton de Châtillon sur Loire.

Secrétaire comptable	1 poste de secrétaire comptable
Agent d'entretien	1 poste au Centre médico-social

Les ressources humaines Communauté de communes du canton de Briare.

Secrétaire comptable	2 postes de secrétaires comptables à temps plein 1 poste de secrétaire comptable à 80 %
----------------------	--

Les ressources humaines Communauté des communes Giennoises.

Services administratif, économique, financier	16 personnes dont 1 directeur général 1 directeur général adjoint 1 chargée de mission économique
Services sociaux, sportif, animation	9 personnes
Services techniques	32 personnes agent d'entretien, service de portage de repas à domicile, assainissement, voirie, bâtiment,...

La coopération entre les techniciens du Pays et les techniciens et chargés de mission des communes et des EPCI du Pays :

- Aide au montage des dossiers du Contrat de Pays : rencontres et entretiens téléphoniques avec les secrétaires de mairies,
- Echanges ponctuels dans le cadre des différentes réflexions menées par le Pays,
- Encadrement technique et apport méthodologique : réponse aux questions diverses (possibilités de financement, partenariats, expériences, etc....),
- Echanges administratifs (participations budgétaires, etc ...).

La coopération entre les techniciens du Pays, des communes et des structures intercommunales est encore largement fondée sur des échanges administratifs et de procédure.

Le Pays du Giennois s'ouvre aux territoires voisins et mène des actions inter-pays.

Dans le cadre de la valorisation touristique de l'Est du Département du Loiret, le Pays du Giennois travaille en collaboration avec le Pays Gâtinais et l'Agglomération Montargoise. Nombreuses sont les réunions de travail entre élus et techniciens des trois territoires, afin notamment de mettre en place un itinéraire cyclable traversant les 3 entités et rejoignant le tracé de la « Loire à vélo ».

Elus et techniciens riverains du Canal Latéral à la Loire se sont réunis pour confronter leurs expériences nées de l'aménagement économique et touristique de cette voie d'eau afin d'organiser un schéma de développement.

V.N.F., qui réalise une étude pour établir un schéma directeur d'aménagement fluvial de Montargis à Roanne, est également associé à ces réflexions.

Le Pays du Giennois mène ces actions conjointes avec le Pays Sancerre – Sologne, le Pays Loire – Val d'Aubois, le Pays Nevers – Sud Nivernais, le Pays Charolais – Brionnais et le SIVOM Loire et Canal.

Le Pays du Giennois est également associé aux réflexions concernant la réactualisation de l'étude touristique conduite dans le cadre des travaux de l'Observatoire A 77.

Le Pays du Giennois a porté quatre actions en dehors du Contrat de Pays :

- **Animation d'une O.R.A.C.**

Avec les fonds délégués de l'Etat et du Conseil Général du Loiret.

Action du Pays : réalisation d'une étude de faisabilité, demande de fonds auprès des partenaires financiers, animation de l'opération (communication auprès des artisans et commerçants, montage et étude des dossiers, organisation des comités de pilotage, suivi des fonds délégués).

- **Convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret**

Signature d'une convention formalisant le partenariat avec le Conseil Général du Loiret. Celui-ci soutient les dépenses de fonctionnement du Pays et souhaite s'engager sur les projets de développement stratégiques du territoire.

- **Etude d'ingénierie touristique sur l'Est du Loiret**

Menée conjointement avec le Syndicat du Pays Gâtinais et l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. Cette étude a permis la réalisation d'un diagnostic sur les 3 territoires pour aboutir à des fiches actions permettant un développement touristique cohérent.

- **Création d'un document d'appel touristique « Loire et Canaux en Pays du Giennois »**

Elaboré par le Syndicat Mixte du Pays du Giennois en étroite collaboration avec les 5 offices de tourisme du territoire, le C.R.T. et le C.D.T. Il recense les nombreux atouts de notre territoire.

Sur ce dernier point, une réflexion est menée pour la mise en place d'une politique de promotion visuelle du Pays, grâce à la création de panneaux touristiques de type « SPI » et à la création d'un site internet.

D'autres initiatives ont également contribué à l'organisation du développement territorial du Pays.

- Transformation du Syndicat Intercommunal du Pays du Giennois en Syndicat Mixte en février 2001 : évolution de la structure juridique du Pays.
- Reconnaissance du périmètre définitif du Pays par l'Etat : par arrêté préfectoral du 15 avril 2002, le périmètre du Pays a été reconnu définitivement conformément aux dispositions de la loi Voynet.

Le F.R.A.C. -Territoire a été mobilisé pour trois études :

- Actualisation de la Charte de développement, Syndicat Mixte du Pays du Giennois en 2004.
- Etude d'ingénierie touristique sur l'Est du Loiret menée conjointement avec le Syndicat du Pays Gâtinais et l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing en juin 2002.
- Etude relative au projet de développement urbain pour la commune de Briare en 2002.

Le Pays a mené les études suivantes :

- **Etudes** sur la mise en valeur du petit patrimoine sur les communes du Pays, sur l'hébergement et l'accueil à la ferme, sur les services de proximité, sur les cafés, les restaurants et les structures hôtelières, sur les camions de tournées, sur le commerce et les services, sur l'entretien des fossés communaux, sur l'enfouissement des réseaux, sur le ravalement des façades, sur les entrées de bourg (réalisées par le Syndicat de Pays). Diagnostic de l'Habitat du Pays (réalisée par la D.D.E.). Etude sur l'émergence de projets relatifs à l'agriculture (réalisée par l'A.D.A.S.E.A.).

- **Réalisation de la Charte de Développement du Pays, 1997** : réalisation en interne du diagnostic de territoire et définition des orientations stratégiques de la Charte de Développement.

- **Etude de faisabilité commerciale et de localisation sur les ZA** – site d'activités de classe 1 sur le Pays du Giennois, **1997** (Formules économiques et locales).

- **Etude sur le développement de deux zones d'activités intercommunales, complémentaires et évolutives : Briare et Gien, 1999** (GL HEARN PLANNING).

- **Etude sur l'organisation intercommunale du Giennois dans un contexte de développement économique, 2000** (Conseil Général du Loiret) : éléments de choix pour créer et gérer les zones d'activités, enjeux juridique et financier.

- **Etude pré-opérationnelle des zones d'activités d'intérêt départemental de Gien – Nord et de Briare, 2002** : parti d'aménagement et de faisabilité technique, montage juridique et financier. (commandée par le Conseil Général du Loiret)

- **Etudes de faisabilité O.R.A.C., 1996 sur l'ensemble du Pays du Giennois, 1998 sur le canton de Gien** (Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et Chambre de Métiers du Loiret) : réalisation en interne de l'étude d'opportunité permettant d'estimer les besoins des artisans et des commerçants en terme d'investissement.

- **Schéma de Développement Touristique Est Loiret, date 2002** : réalisation par un cabinet d'études d'un travail de diagnostic et de propositions d'actions.

- **Schéma de Développement Commercial, 2004** : réalisation par un cabinet d'études d'un travail de diagnostic de l'appareil commercial. A partir d'un état des lieux des unités commerciales et d'une enquête auprès des consommateurs, une démarche de réflexion a été menée sur les évolutions possibles de l'appareil commercial.

- **Registre des parcs d'activités, 2004 et 2003** : réalisation d'un registre des parcs d'activités du territoire dans le cadre d'un partenariat avec la C.C.I. du Loiret. Intervention du Pays auprès des communes pour faire l'inventaire des disponibilités foncières.

- **Actualisation de la Charte de développement du Pays, 2004 - 2005** : elle comprend plusieurs volets : état des lieux, prospective territoriale et définition des orientations stratégiques. Recours à un prestataire extérieur pour encadrement méthodologique, accompagnement des réflexions et soutien à la rédaction.

C – LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'évaluation porte ici sur l'impact du Contrat de Pays en terme de développement de la démocratie participative au sein du territoire.

Après appel à candidatures et consultation des communes, le Pays du Giennois a engagé rapidement la constitution de son Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement du Pays a été mis en place le 11 décembre 2001. La liste des membres a été adoptée le 12 décembre 2002. Son Président, Jean-Michel FRANCOIS, a été élu en Assemblée Générale du Conseil de Développement le 04 novembre 2003.

Les membres du Conseil, issus des milieux associatifs, socio-économiques, culturels et sportifs du territoire sont au nombre de 36 dont 2 élus municipaux. Le bureau du Conseil de Développement se compose du Président et du responsable de chacune des commissions.

Les membres du Conseil de Développement sont intégrés dans les 6 commissions thématiques du Pays : Agriculture ; Artisanat - Commerce ; Tourisme - Loisirs - Culture ; Habitat - Urbanisme – Environnement ; Industrie - Voies de communication ; Services à la population.

Le Conseil de Développement est réuni chaque fois que son avis est requis sur les orientations pressenties par le Pays dans le cadre de l'actualisation de la Charte, ou dans le cadre de l'évaluation du premier Contrat de Pays,...)

La mobilisation des nouveaux acteurs du Pays dans le cadre de l'actualisation de la Charte de Développement a largement contribué à amplifier un mouvement de concertation entre élus et société civile. Le séminaire du 11 novembre 2004 qui a enregistré 70 participants dont 35 non élus et 35 élus en est une illustration formelle.

La participation des acteurs locaux à la vie du Pays

Acteurs	Nombre de participants	Cadre de participation
Entreprises	6	Membres du Conseil de développement
	5	Chefs d'entreprises locales représentant le Pays au sein du comité d'attribution des aides de la PFIL

Acteurs	Nombre de participants	Cadre de participation
Agriculture	5	Membres du Conseil de Développement
	GDA, Chambre d'Agriculture du Loiret, DDAF, ADASEA, APEAG.	Echanges et partenariats ponctuels
Associations	7	Membres du Conseil de développement
	Unions commerciales	Réunions d'information sur l'O.R.A.C.
Organismes départementaux, régionaux ou nationaux	13 CCIL, UDEL, jeune chambre économique, SNCF, DDE Briare, DDE Gien, PAIO, ANPE, Maison Familiale Rurale, CODERANDO, Arbocentre, Fédération départementale des chasseurs, OPAC 45	Membres du Conseil de développement
	DRCA, Conseil Général du Loiret, CDT du Loiret, CRT Centre, Chambre de Métiers du Loiret, CCI du Loiret, CAUE du Loiret, ADEME, DDASS, CAF du Loiret, Banques locales	Echanges et partenariats ponctuels
Autres	4 particuliers	Membres du Conseil de développement
	2 Unions commerciales	Réunions d'information sur l'O.R.A.C.

Le Pays du Giennois s'appuie sur de nombreux organismes identifiés pour l'accompagner en permanence dans son action :

- C.C.I., Chambre de Métiers, D.R.C.A. : animation de l'O.R.A.C. du Pays du Giennois.
- Plate-forme d'Initiative Locale : participation financière du Pays pour l'attribution de fonds à la création d'entreprise, participation au jury d'attribution des prêts.
- Documentation touristique du Pays : réunions de travail avec les 5 Offices de Tourisme du Pays, le C.R.T. du Centre, le C.D.T. du Loiret, dans le cadre de la création du guide touristique (support fixe + support papier) et d'un document d'appel touristique sur le territoire du Pays.

III – LES INDICATEURS RELATIFS AUX OBJECTIFS THEMATIQUES

A – LES SERVICES A LA POPULATION

Les Contrats de Pays doivent permettre d'organiser et de doter le territoire d'équipements et de services répondant aux attentes et aux besoins de la population. La stratégie de développement globale doit notamment prendre en compte les thèmes des services au public.

Les Contrats de Pays constituent ainsi un cadre privilégié pour initier des démarches et des opérations nouvelles dans le domaine des services en milieu rural.

Cette étape de l'évaluation s'attache à estimer la mesure dans laquelle le Contrat de Pays a permis de développer les services à la population.

Nombre de bénéficiaires des services mis en place dans le cadre du Contrat de Pays

Liste des services	Nombre de projets	Estimation du nombre de bénéficiaires
Portage de repas à domicile	1	Entre 100 et 150 personnes âgées
Services hospitaliers	1	Indéfinissable actuellement
Services aux publics fragiles	1	Indéfinissable actuellement
Enfance et petite enfance	3	
Garderie périscolaire, Beaulieu/Loire		28 enfants
Garderie périscolaire, Coullons		14 enfants
Garderie périscolaire, Ouzouer/Trézée		20 enfants
Services culturels et de loisirs	8	
Centre culturel, Châtillon/Loire (musée, bibliothèque, médiathèque)		Habitants de la commune et des alentours
Centre socio - culturel, Gien (bibliothèque, médiathèque)		Habitants de la commune et des alentours
Centre de Loisirs Sans Hébergement, Gien		Pendant les vacances scolaires : entre 120 et 150 enfants Mercredi après-midi : entre 45 et 60 enfants
Centre Mille - Club, Bonny/Loire		Enfants de la commune Associations locales
Plateau sportif pour le Mille - Club, Bonny/Loire		Enfants de la commune
Maison des associations, Gien		44 associations
Aménagements complémentaires pour la piscine intercommunale des « Près-Gris », Briare		Population locale et touristique
Création d'un point d'accueil et d'information touristique, Autry-le-Châtel		Population locale et touristique

Les actions mises en place dans le cadre du Contrat de Pays pouvant bénéficier à un public fragile.

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaire
Acquisition d'un véhicule de portage de repas et équipements divers	Association Bapterosses Hôpital St Jean Briare	61 132,06 €	Maintien des personnes âgées à domicile
Mise en place d'un pôle associatif d'animation, d'information et d'accueil du public en difficulté	Commune de Beaulieu-sur-Loire	111 287,78 €	Permet l'accueil et la formation de personnes en difficulté, favorise l'accès aux savoirs de base et favorise le retour et le maintien dans l'emploi.

Le développement des services à la population a été peu soutenu dans le cadre du 1^{er} Contrat de Pays pour deux raisons essentielles : la non éligibilité des frais de fonctionnement et le manque de projets innovants.

Les actions culturelles mises en œuvre dans le cadre du Contrat de Pays sont les suivantes :

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaire
Extension et création d'un centre culturel	Commune de Châtillon/Loire	304 800 €	Musée, bibliothèque, médiathèque, salle d'exposition, office de tourisme.
Création d'un centre culturel	Commune de Gien	304 800 €	Accès à la culture via la bibliothèque et le multimédia. Accueil d'événements culturels.
Extension du centre culturel	Commune de Briare	304 800 €	Accueil d'événements culturels grâce à la construction d'un auditorium pouvant accueillir 272 personnes.
Aménagement du théâtre de l'Escabeau	Association du théâtre de l'Escabeau	27 440,82 € 48 600 €	Ecole de théâtre pour les jeunes. Mise en scène et présentation de spectacles.
Réalisation d'une vidéo – fabrication des émaux de Briare	Musée de la mosaïque et des Emaux de Briare	1 829,39 €	Valorisation d'un savoir-faire local
Création d'un centre de documentation et de découverte du patrimoine lié à la voie d'eau	Musée des 2 marines de Briare	18 598,78 €	Valorisation du patrimoine bâti et fluvial
Acquisition et mise en place d'équipements pour le jardin exotique	Bambou Diffusion	6 250,41 €	Découverte d'une bambouseraie

Les actions de loisirs mises en œuvre dans le cadre du Contrat de Pays sont les suivantes :

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaire
Aménagement de la Prairie St Roch et liaison verte	Commune de Ouzouer/Trézée	320 142,94 € 30 400 €	Actions valorisantes pour l'accueil de la population locale et des touristes
Aménagement du square du canal et des espaces publics	Commune de Châtillon/Loire	68 602,06 € 60 900 €	
Aménagement d'un espace public en bordure de Loire	Commune d'Ousson/Loire	2 400 €	
Aménagement d'un espace vert entre propriété Marret et le canal	Commune de Beaulieu/Loire	30 400 €	
Aménagement aire de loisirs	Commune d'Autry-le-Châtel	73 100 €	
Création d'une base de loisirs	Commune de Nevoy	36 500 €	
Aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars	Commune de St Brisson/Loire	1 800 €	
Aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars	Commune de St Gondon	8 500 €	
Aménagement d'une aire de loisirs au bord de l'étang	Commune d'Adon	18 400 €	

B – LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le Contrat de Pays œuvre à l'aménagement de l'espace afin qu'il n'y ait pas de secteurs géographiques oubliés du développement économique et social.

Dans quelle mesure le Pays a-t-il participé au développement économique et social régional ?

Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide (sans double compte)

	Pourcentage	Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide
Artisanat Commerce	5,23 %	<p><u>Aide directe :</u> 79 entreprises ORAC 6 entreprises PIL (opération en cours) 1 commune, Beaulieu/Loire : aménagement du point de vente du marché.</p> <p><u>Aide indirecte :</u> 9 entreprises sur Bonny/Loire : requalification paysagère de ZA. (entreprises en cours d'installation) 7 entreprises sur Nevoy : requalification paysagère de ZA. 1 entreprise sur St Brisson/Loire : extension de ZA inter – communales. (entreprises en cours d'installation)</p>
Industrie	8,56 %	<p><u>Aide directe :</u> 1 entreprise PIL (opération en cours)</p> <p><u>Aide indirecte :</u> 4 entreprises (ZA les Ouches) et 4 entreprises (ZA les Villiers) sur Beaulieu/Loire : requalification paysagère de ZA. 4 entreprises sur Nevoy : requalification paysagère de ZA. 5 à 9 entreprises sur Poilly lez Gien : extension de ZA inter – communales. (entreprises en cours d'installation) 3 entreprises sur St Brisson/Loire : extension de ZA inter – communales. (entreprises en cours d'installation)</p>
Agriculture	5,88 %	<p>Nombre de CUMA ayant bénéficiée d'une aide : 7 soit 282 adhérents</p> <p>Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié du fonds « Mise aux normes » : 4</p> <p>Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié du fonds « agri-tourisme » : 3</p> <p>Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié du fonds « insertion paysagère » : 6</p> <p>Nombre de viticulteurs ayant bénéficié d'aide : 1</p>
Tourisme	1 %	<p>2 entreprises touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bambou diffusion, jardin exotique, Faverelles - Mme Beauvais, attelages Val de Loire, Autry le Châtel

La majorité des aides ont bénéficié aux exploitations et entreprises du secteur agricole et aux commerçants - artisans. Le tourisme, avec une maîtrise d'ouvrage privée, apparaît comme un secteur peu aidé dans le cadre du Contrat de Pays.

Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide directe ou indirecte dans le cadre du Pays

Aide	Nombre
PIL	17 créations ou reprises d'entreprises dont 10 dans le cadre de l'O.R.A.C.
O.R.A.C.	85 entreprises commerciales et artisanales 38,96 % commerces 61,04 % artisans
Zones d'activités	Nombre total d'entreprises soutenues : 23 entreprises (aides indirectes) * requalification paysagère de ZA. * extension de ZA intercommunales.

Il faut souligner le grand succès de l'O.R.A.C. mise en œuvre par le Pays. Le nombre d'entreprises soutenues identifie les besoins en terme de développement économique.

Nombre d'aides à l'activité touristique dans le cadre du Pays : Activités d'hébergement

Dans le cadre du Contrat de Pays, aucune action n'a subventionné des d'entreprises d'hébergement touristique.

On peut remarquer cependant, que des aides régionales ont été attribuées sur le Pays du Giennois, dans le cadre de sa politique sectorielle « hôtellerie traditionnelle » :

- Villa Hôtel à Poilly lez Gien,
- Chez Huguette à Saint Brisson sur Loire,
- Le Clos du Vigneron à Ousson sur Loire,
- La Bodega à Gien,

Le Syndicat est associé à chaque demande de subvention afin de recueillir son avis sur les nouvelles prestations proposées.

Autres activités touristiques

Les projets touristiques	Variation de fréquentation depuis la réception de l'aide (adapter l'unité de mesure)
Création d'une aire de camping-cars à St Brisson/Loire	2 emplacements – libre d'utilisation mise en service en août 2003
Création d'une aire de camping-cars à Saint-Gondon	2 à 4 emplacements – libre d'utilisation mise en service en septembre 2004
Création d'une vidéo sur la fabrication des Emaux de Briare	Amélioration de la compréhension de la fabrication des émaux pour les visiteurs.
Création du centre de documentation à la Maison des 2 marines	Accroissement de l'activité du fait de l'augmentation de la surface du musée.

Les projets touristiques	Variation de fréquentation depuis la réception de l'aide (adapter l'unité de mesure)
Acquisition d'équipements pour le jardin de Bambous	Les équipements ont favorisé l'accueil du public. Légère augmentation de la fréquentation.
Création d'un guide touristique sur le Pays du Giennois (support papier et pupitres)	Retombées non mesurées
Acquisition de voitures hippomobiles, Attelages du Val de Loire	Entreprise fermée en septembre 2004

L'impact sur l'emploi du Contrat de Pays

L'estimation du nombre d'emplois créés grâce au Contrat de Pays est la suivante :

- 120 emplois directs créés dans le cadre de l'ORAC (implantation de nouvelles entreprises, création/reprise de commerce).
- 30 emplois directs créés (animation des services et espaces culturels, développement d'activités touristiques, structures d'accueil enfance,...)
- 50 emplois indirects (renforcement d'horaires pour les postes existants par exemple dans les structures d'accueil enfance, bâtiment/construction, ingénierie de projets, entretien, etc).
- 34 installations de jeunes agriculteurs ont été identifiées sur le périmètre du Pays du Giennois, dont 10 réalisées hors du cadre familial.

Soit 0,74% d'emplois créés par rapport à la population active du territoire (18 999 actifs au RGP de 1999). 350 emplois ont été confortés grâce à l'action du Pays.

Les actions de soutien aux zones d'activités ou l'animation d'une O.R.A.C. ont des incidences directes sur le maintien ou la création d'emploi.

On peut constater que 82% des entreprises sollicitées pour réaliser les travaux d'investissements, sont des entreprises implantées sur le territoire du Pays. Toutefois, les missions d'architecture, de contrôle et de sécurité sont assurées par des sociétés situées hors du territoire du Pays.

Aucune opération liée directement à la question de l'emploi ou de l'insertion n'a été soutenue dans le cadre du Contrat de Pays. Différents acteurs ont été rencontrés : mission locale, ANPE, etc.

Liste des projets portant spécifiquement sur les problématiques liées à l'emploi et à l'insertion

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Mise en place d'un pôle associatif d'animation, d'information et d'accueil du public en difficulté	Commune de Beaulieu sur Loire	111 287,78 €	Permet l'accueil et la formation de personnes en difficulté, favorise l'accès aux savoirs de base et favorise le retour et le maintien dans l'emploi.

Liste des projets prenant en compte les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Aucune action dans le Contrat de Pays.

Le Syndicat Mixte du Pays du Giennois réfléchit sur la mise en place d'un site internet à l'échelle du Pays, favorisant le travail en réseau avec les communes et les partenaires du Pays.

Pour information, la couverture du territoire du Pays par un réseau de téléphonie mobile n'est pas encore totale.

Le Conseil Général du Loiret s'est engagé pour que la couverture du territoire du Pays par le réseau ADSL soit totale d'ici à la fin 2006.

Le réseau ADSL ne couvre pas la totalité des localités suivantes :

Gien / Arrabloy, Beaulieu/Loire, Autry le Châtel, Coullons, St Brisson/Loire, Bonny/Loire, St Martin/Ocre.

Le réseau ADSL est disponible dans les localités suivantes, sous réserve de vérification de la ligne concernée :

Châtillon/Loire, St Firmin/Loire, Nevoy, Poilly lez Gien, Briare, Ousson/Loire.

Le déploiement du réseau ADSL dans les localités suivantes est programmé à partir du :

12/10/2004 : Thou, Bonny/Loire

1^{er} semestre 2005 : Autry le Châtel, Boismorand, Coullons, St Brisson/Loire.

2nd semestre 2005 : Beaulieu/Loire, St Gondon.

C – L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE BATI

La Charte de Développement du Pays du Giennois mentionne « Favoriser l'accueil des populations à la ville comme à la campagne » comme un enjeu de développement pour le territoire. Ainsi, sept axes ont été proposés :

1. Aider à la mise en place d'une politique du logement sur l'ensemble du Pays,

2. Aider à la mise en place d'une politique de re-dynamisation des centres villes et des quartiers en difficultés,
3. Aider à la réalisation de logements locatifs,
4. Poursuivre les opérations « cœurs de village »,
5. Favoriser la réhabilitation du patrimoine immobilier communal,
6. Favoriser l'hébergement pour les jeunes et les plus démunis,
7. Favoriser la mise en place de structures d'accueil (logements) pour les personnes âgées.

Le Contrat de Pays reprend comme enjeu de développement « favoriser l'accueil des populations ».

1. Soutien à la mise en place de logements adaptés aux besoins du Pays :

- Réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs de Gien : L'O.P.A.C. du Loiret a abandonné son projet de réhabilitation lors du Bilan à mi-parcours. Ce projet nécessitait la réalisation d'une étude. Le montage d'un projet social n'a pas pu être réalisé car le bâtiment ne correspondait plus aux objectifs des associations (structure trop grande, besoin de bâtiments neufs). La commune de Gien a décidé de fermer le bâtiment.
- Acquisition foncière pour la construction de logements pour personnes âgées : Le projet a été abandonné lors du bilan à mi-parcours pour les communes de Beaulieu sur Loire et Saint-Gondon car elles avaient déjà acquis leur terrain. La commune de Coullons, dont le projet avait été identifié lors du bilan à mi-parcours, a également abandonné son projet. En effet, l'opération a été réalisée par un porteur de projet privé.

2. Amélioration des entrées de bourg :

Six communes ont bénéficié de cette action : mise en place d'aires de jeux, acquisition de mobilier, embellissement par des plantations, création de pistes cyclables, effacement de réseaux.

Il est à noter que d'autres communes ont sollicité le Contrat pour des aménagements d'entrée de bourg. Cependant, ces investissements relevaient d'un autre programme de la Région : opération « Cœur de Village » et/ou présentaient des travaux de sécurité pure.

Dans les petites communes, les limites pour définir une entrée de bourg ne sont pas toujours faciles. L'organisation urbaine varie selon les villages. Exemple : on peut trouver une mairie soit en centre bourg soit en entrée de bourg.

De ce fait, des projets communaux de mise en valeur n'ont pu être aidés, même dans le cadre de la politique « Cœur de Village » (communes ayant déjà bénéficié de la procédure ou ne pouvant se lancer dans la création de logements sociaux.).

Action ayant contribué à l'amélioration de l'habitat

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Développement du quartier des « Champs de la ville » sur Gien	Commune de Gien	340 596,95 €	Permet l'amélioration des conditions de vie des habitants de ce quartier. Projet en partenariat avec l'O.P.A.C. du Loiret.

La mise en place de l'O.P.A.H. a été assurée par deux structures intercommunales ayant la compétence en matière de logement :

- Syndicat d'Aménagement du Berry et de la Puisaye du Loiret pour les cantons de Briare et Châtillon sur Loire,
- Communauté des Communes Giennes sur le canton de Gien.

Liste des actions portant sur le petit patrimoine bâti

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Restauration et mise en valeur de l'orgue	Commune de Briare	7 012,65 €	Favorise l'attractivité des communes et la qualité de vie des habitants
Restauration et mise en valeur du lavoir	Commune de Poilly lez Gien	8 079,80 €	
Restauration et mise en valeur de la Croix des mariniers	Commune de Saint Firmin sur Loire	2 439,18 €	
Restauration et mise en valeur du lavoir	Commune de Breteau	2 866 €	
Restauration et mise en valeur du lavoir	Commune de Nevoy	6 898,48 €	
Restauration et mise en valeur de la Tour des remparts	Commune de Bonny sur Loire	2 400 €	
Restauration et mise en valeur du lavoir et statues	Commune de Saint Gondon	24 500 €	
Restauration et mise en valeur de l'église	Commune de Batilly en Puisaye	22 500 €	
Restauration et mise en valeur de l'église	Commune de Dammarie en Puisaye	24 300 €	
Restauration et mise en valeur du lavoir	Commune de Beaulieu sur Loire	7 500 €	
Restauration et mise en valeur du confessionnal et bâton de confrérie	Commune de Bonny sur Loire	2 300 €	

Liste des projets portant spécifiquement sur la mise en valeur du patrimoine bâti fluvial

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaires
Aménagement des sites de « Mantelots » et du « Pont Canal »	V.N.F.	213 400 €	Mise en valeur du patrimoine bâti et fluvial. Action favorisant sa découverte. Impulse l'émergence d'activités touristiques : ouverture de commerces touristiques (glacier, loueur de bateaux,)

D – L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans quelle mesure le Contrat de Pays a-t-il pris en compte les problématiques environnementales de son territoire ?

Listes des projets ayant pris en compte les préoccupations environnementales ou portant spécifiquement sur l'amélioration de l'environnement.

Liste	Maîtrise d'ouvrage	Subvention régionale	Commentaire
Etude sur l'origine des teneurs en nitrates et pesticides du forage existant	SIAEP La Bussière/Adon	4 421 €	Amélioration de la ressource en eau potable
Constructions de bâtiments agricoles : pour le stockage et pour l'élevage	GAEC des Brunès	7 637 €	Construction en bois Amélioration du confort des animaux
	M. Coignet	6 059,85 €	
Requalification de zones d'activités	Commune de Nevoy	3 048,98 €	Aménagement paysager par la plantation d'arbres et d'arbustes.
	Commune de Beaulieu/Loire	11 281,23 €	
	Commune de Bonny/Loire	3 700 €	

La préservation de l'environnement constitue un axe de la Charte de Développement. Inscrit dans un objectif de protection et d'amélioration de l'environnement, la maîtrise de l'assainissement et de la ressource en eau potable, la valorisation des déchets ainsi que l'entretien des paysages correspondaient à des préoccupations formulées dans le cadre de la Charte. Cependant, toutes ces préoccupations n'ont pas été relayées dans le cadre du Contrat de Pays.

Seule l'action visant à « maîtriser la ressource en eau potable » a été inscrite et réalisée pour répondre à l'objectif de préservation de l'environnement préconisé dans la Charte de Pays.

Très peu d'opérations inscrites au Contrat de Pays ont été spécifiquement mises en place pour améliorer l'environnement. De plus, ces dernières ont été abandonnées. Les principales opérations ayant pris en compte l'environnement correspondent à :

- Etude d'impact sur l'environnement afin d'étudier l'incidence de la gestion du barrage réservoir de Grand Rue sur le milieu naturel. Le projet initial était le renforcement des digues pour augmenter l'irrigation et faire face aux pénuries exceptionnelles. V.N.F.. Le maître d'ouvrage, a préféré se recentrer sur les projets de valorisation du patrimoine bâti et fluvial.
- La mise en place d'une plate-forme de compostage des déchets verts afin de valoriser les déchets verts et ainsi respecter le Plan Départemental d'élimination des déchets qui préconise à terme la valorisation de 25 % de déchets ménagers. Ce projet a été abandonné lors du bilan à mi-parcours en faveur de la remise à niveau de l'usine d'incinération située à Arrabloy.

IV – L’IMPACT DU PREMIER CONTRAT DE PAYS SUR SIX DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE REGIONALE

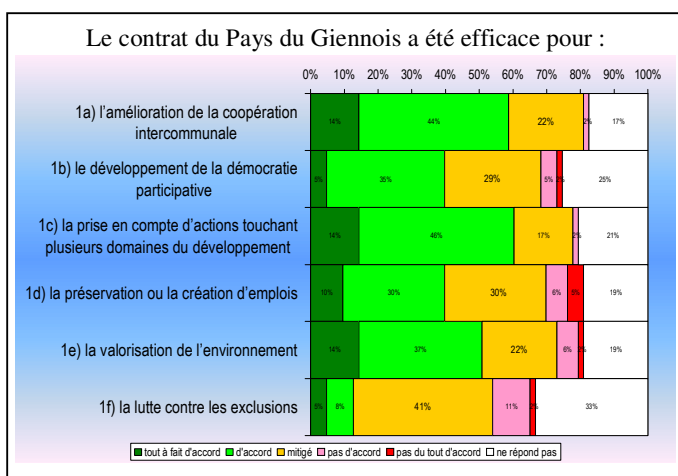
Un contrat de Pays améliorant les actions transversales et les coopérations intercommunales

Pour la période 1999-2004, le Contrat de Pays a été jugé globalement efficace pour deux objectifs soutenus par la politique régionale :

- La prise en compte d’actions touchant plusieurs domaines, à 60 %,
- L’amélioration de la coopération intercommunale, à 58 %,

Puis vient l’objectif :

- La protection de l’environnement, à 51 %.



Ces résultats confirment la légitimité du Pays pour accompagner des projets qui par leur nature ou leur contenu n’auraient pas pu être aidés à une autre échelle ou par d’autres instances. Ils valident également le rôle joué par le Pays comme creuset de rencontres, d’échanges et de coopérations entre les acteurs du Giennois.

Beaucoup d’acteurs du Pays regrettent toutefois que la coopération intercommunale n’ait pas été un peu plus développée, notamment en ce qui concerne le développement économique.

La mise en place de deux zones d’activités à quelques kilomètres de distance, l’une à Gien, l’autre à Briare, illustre une coopération échouée dans ce domaine. Il s’agira donc pour les années à venir, notamment dans le cadre de la nouvelle Charte d’afficher et de rechercher les voies d’une coopération renforcée.

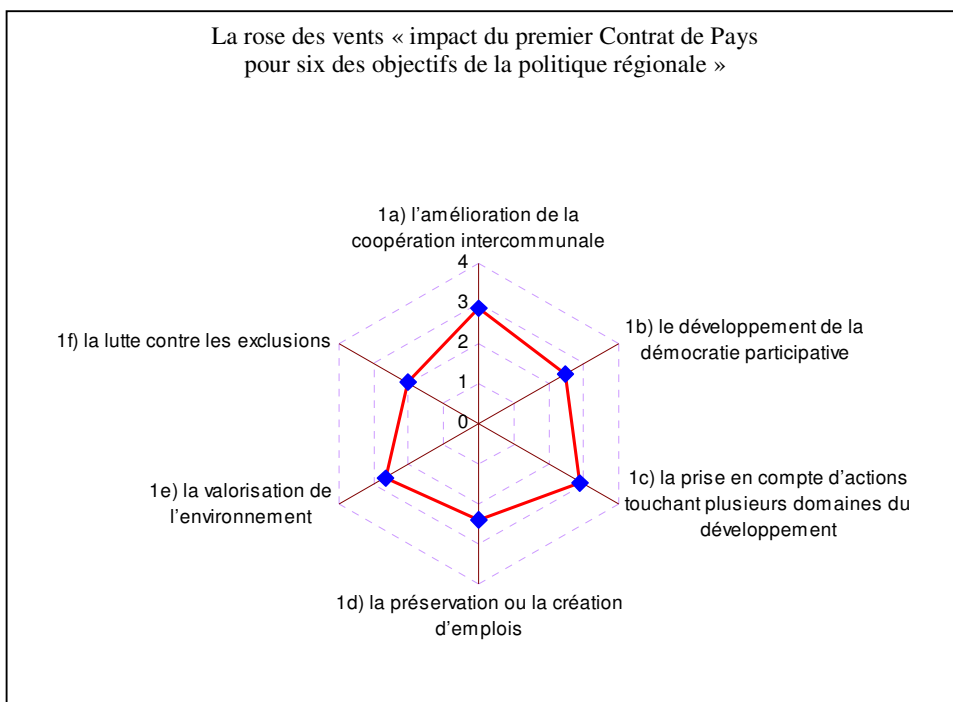
Le bon classement de la protection de l’environnement doit être mitigé sachant que les actions « pures » dans ce domaine sont peu nombreuses dans le premier contrat : mise aux normes des bâtiments d’élevage ou le maintien de la ressource en eau. Les deux actions phares ont été abandonnées : étude d’impact sur le barrage de Grand’Rue et la mise en place d’une plate-forme de déchets verts. IL est à prendre en compte dans ce résultat la définition du mot environnement dans son sens large : « ensemble des éléments objectifs ou subjectifs qui constituent le cadre de vie des individus ». Les actions inscrites sont plus nombreuses – par exemple l’amélioration des entrées de bourg ou l’insertion paysagère des ZA et des exploitations.

Pour les autres retombées, les avis restent positifs, quoique légèrement moins fédérateurs. Que ce soit pour la préservation ou la création d’emplois, le développement de la démocratie participative, 40 % des personnes interrogées affirment être d’accord ou très d’accord pour considérer la charte comme efficace.

Concernant la préservation ou à la création d'emplois, l'efficacité des actions est difficile à évaluer. Les multiples acteurs impliqués rendent très incertaine toute tentative de mesure des retombées d'une action isolée. C'est, notamment, le cas pour les aménagements des zones d'activités développées pour favoriser l'emploi. La pleine mesure des retombées des investissements effectués nécessitera quelques années de plus.

Les idées de démocratie locale étant relativement récentes, elles n'étaient pas affichées dans les objectifs de la Charte. Il apparaît normal que le satisfecit soit moins élevé. Pour les années à venir, la participation des membres du Conseil de Développement à la définition des nouvelles orientations de la Charte et leur familiarisation avec les mécanismes du Contrat de Pays devraient faciliter ces objectifs. Il importe que soient maintenus, voire développés les efforts d'information et de pédagogie du Pays vers les forces vives.

Pour la lutte contre les exclusions, les avis apparaissent moins convaincus et sont plutôt mitigés (à 41 %). Ce résultat n'est pas surprenant car la Charte n'a pas été conçue pour lutter contre les exclusions.



L'auto-évaluation

L'auto-évaluation du Contrat de Pays a pour but de **mesurer la contribution des actions du Pays au développement de son territoire**. Elle lui fournira des éléments de connaissance, de compréhension et d'apprentissage par rapport à ses pratiques qui lui seront précieux dans la perspective de la réussite de la seconde génération.

La réflexion a été menée par le Pays lors d'un séminaire de concertation entre les acteurs du Pays : élus, partenaires et membres du Conseil de Développement.

Guidé par la démarche méthodologique proposée par le Conseil Régional du Centre, ce travail d'auto-évaluation porte sur trois éléments importants :

- la définition de la stratégie de développement,
- la mise en œuvre des actions,
- l'impact de ces actions sur le territoire.

I – LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

La stratégie de développement, formulée dans la Charte du Pays du Giennois de 1997, correspond à l'ensemble des enjeux et des objectifs nécessaires à la mise en œuvre du Contrat de Pays.

L'évaluation de la stratégie de développement s'appuie sur la méthode du graphe d'objectifs.

En présentant de manière hiérarchisée les axes stratégiques et les moyens mis en œuvre au regard des objectifs, le graphe d'objectifs permet de visualiser la stratégie de Développement du Pays.

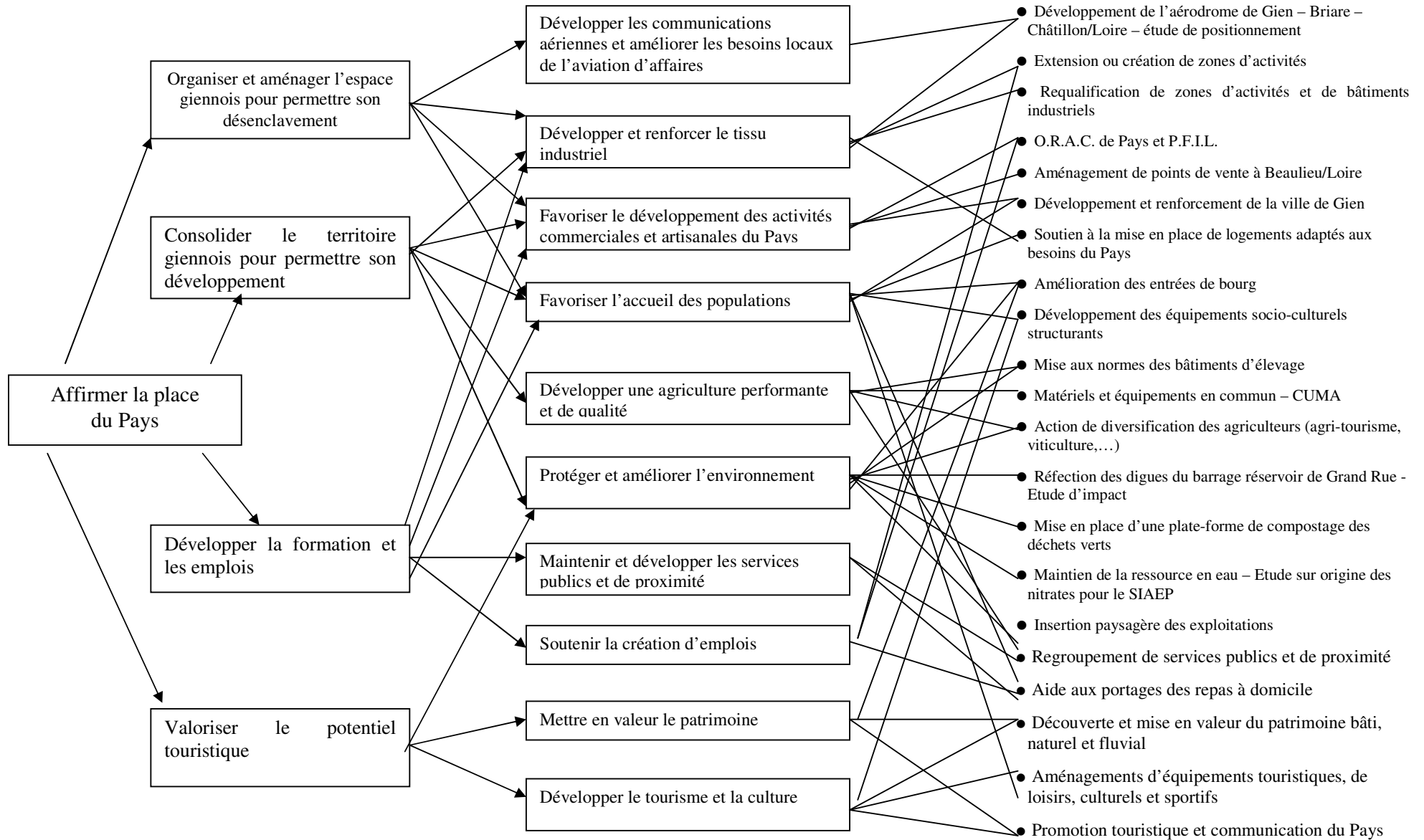
La structure du graphe d'objectifs concernant la stratégie de développement adoptée en 1997 présente :

- des axes de développement orientés vers des projets de développement, de désenclavement et de secteurs d'activités (industrie, agriculture, tourisme, cadre de vie, environnement et commerce artisanat).
- l'intégration et la synergie entre les actions, dû à la mobilisation des acteurs.
- Une transversalité des axes, traduite par une juxtaposition de projets de proximité et d'échelle communale.

Malheureusement certains projets restent limités dans leurs retombées car trop récents ou trop isolés.

Cependant, nombreuses sont les actions ayant répondu à plusieurs axes. Elles ont concouru à la réalisation des axes et des objectifs. Il en ressort qu'ils sont alors transversaux, structurants et moteurs pour le développement du territoire.

GRAPHE D'OBJECTIFS « PAYS DU GIENNOIS »



Actions non réalisées :

- Extension ou création de zones d'activités : ZA de Pays Gien – Briare : La réalisation de cette action s'est révélée impossible dans le délai de contractualisation. Les ressources du territoire accusaient une carence technique ne facilitant pas la mise en œuvre de la mutualisation. Projet reporté sur le prochain Contrat.
- Réfection des digues du barrage réservoir de Grand Rue – étude d'impact : Action d'étude moins prioritaire que la valorisation du patrimoine bâti et fluvial.
- Mise en place d'une plate-forme de déchets verts : Action moins prioritaire que la remise à niveau de l'usine d'incinération. Projet mené en 2005.
- Développement et renforcement de la Ville de Gien : Aménagements du Centre ville : Action également du ressort des subvention de l'Etat (FISAC). Transfert de compétence de la ville vers la Communauté de Communes Giennoise.
- Soutien à la mise en place de logements adaptés aux besoins du Pays : Abandon des deux projets : Réhabilitation du F.J.T. : le devenir de ce bâtiment et des jeunes est à prendre en compte - l'acquisition foncière pour la construction de logements pour personnes âgées : de nouveaux besoins de plus en plus importants à satisfaire pour l'accueil de la population âgée.
- Promotion touristique : Abandon de deux projets : Signalétique sur les canaux et vidéo sur le château de Pont Chevron.

Actions peu intégrées, mais toujours adaptées au développement du territoire :

- Requalification de zones d'activités et de bâtiments industriels : Le paysagement de zones d'activités a concerné 3 communes. Il est à noter que les investissements concernant uniquement les végétaux sont peu élevés.
- Aménagement de points de vente à Beaulieu/Loire : Accueil du marché dans de meilleures conditions. Action isolée à une seule commune.
- Matériels et équipements en commun CUMA : Meilleurs équipements et conditions de travail pour les domaines de l'élevage ou de la polyculture.
- Maintien de la ressource en eau : étude sur les nitrates pour le SIAEP : Action isolée à un seul syndicat car les autres projets n'était pas éligibles selon la Région.
- Développement de l'aérodrome Gien-Briare-Châtillon/Loire : Etude de positionnement Favoriser davantage le renforcement des liaisons routières que les liaisons aériennes.
- Développement et renforcement de la Ville de Gien : Aménagements des espaces publics « Champs de la ville ». En parallèle, des travaux de réhabilitation des logements ont été réalisés par l'OPAC du Loiret.
- Insertion paysagère des exploitations : Mise en valeur dans le paysage des bâtiments grâce aux choix des matériaux.
- Action de diversification des agriculteurs : Agri-tourisme, viticulture. Pérennisent l'activité agricole et le maintien de la population en milieu rural. Lien entre les produit locaux l'image du Pays et le tourisme.
- Aide aux portages des repas à domicile : Initiative de l'Association Bapterosse pour compléter le maillage du territoire sur les cantons de Briare et Châtillon-sur-Loire.

Actions intégrées :

- Extension ou création de zones d'activités : Deux actions menées par la Communauté des Communes Giennes. Permet l'accueil de nouvelles entreprises et le développement du territoire.
- O.R.A.C. de Pays et Plate-forme d'Initiative Locale : Favorisent le maintien, le maillage et la reprise d'activité en milieu rural. Les fonds de la P.F.I.L. ont une gestion départementale.
- Amélioration des entrées de bourg : renforce l'attractivité du territoire. Maintien une vie agréable en milieu rural.
- Développement des équipements socio-culturels structurants : Briare, Châtillon-sur-Loire et Gien : création de salles de spectacles, de médiathèques : favorisent le développement du Giennois et son image culturelle.
- Mise aux normes des bâtiments d'élevage : Respect des mesures environnementales sur un territoire classé en zone défavorable. Favorise la pérennité des exploitations
- Regroupement de services publics et de proximité : Favorise la qualité de vie, des services de proximité et de santé.
- Découverte et mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et fluvial : Renforce l'attractivité du territoire.
- Aménagements d'équipements touristiques, de loisirs, culturels et sportifs : Renforce l'attractivité du territoire.
- Promotion touristique : Musée des deux marines et vidéo sur la fabrication des Emaux : Améliore les conditions des visites et favorise la découverte des collections.
- Communication du Pays : Journal de Pays, élaboration d'un guide touristique complet : valorisent les patrimoines du Pays. Intéressent la population locale comme les touristes.

II – LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La définition de la mise en œuvre des actions s'est inscrite dans la concertation et la participation de tous les acteurs du territoire : commissions de travail thématiques et le Conseil de Développement.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
<p>AXE I : DEVELOPPER LES COMMUNICATIONS AERIENNES ET AMELIORER LES BESOINS LOCAUX DE L'AVIATION D'AFFAIRES</p> <p>1) Développement de l'aérodrome de Gien-Briare-Châtillon/L</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de positionnement - Etude de faisabilité d'1 piste en dur 	<p>15 244, 90</p> <p>8 400</p>	<p>6 800</p> <p>0</p>	<p>8 444, 90</p> <p>8 400</p>	<p>Etude réalisée en 2003</p> <p>Inscription lors de la 5^{ème} année</p>	<p>Favoriser davantage le renforcement des liaisons routières que les liaisons aériennes.</p>
<p>AXE II : DEVELOPPER ET RENFORCER LE TISSU INDUSTRIEL</p> <p>2) Extension ou création de zones d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de Pays « Gien – Briare » <p>Taux : 40%</p> <p>M.O. : Communautés des communes Giennoises et Communautés de communes de Briare</p> <p>Mise en oeuvre : animation, coordination et pilotage sur 2 zones : SMPG</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZA les Aisières St Brisson/L. : Aménagement d'1 desserte interne <p>M.O. : Communauté des communes Giennoises</p>	<p>868 959, 40</p> <p>8 900</p>	<p>0</p> <p>8 900</p>	<p>868 959, 40</p> <p>0</p>	<p>Nouvelle modalité lors de la 5^{ème} année :</p> <p>Les crédits régionaux seront distribués sous réserve d'une convention de partenariat entre les EPCI concernés afin de créer les meilleures conditions d'une harmonisation des taux de T.P. et de prix de vente des terrains, de rechercher la complémentarité entre les zones d'activité et de développer une promotion commune.</p> <p>Projet réalisé</p>	<p>Action qui favorise la réflexion sur le développement économique du Giennois. Repérage clair des ZA prioritaires sur le Giennois à vocation intercommunale. Développement de l'emploi.</p>

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE II : DEVELOPPER ET RENFORCER LE TISSU INDUSTRIEL					
2) Extension ou création de zones d'activités					
- ZA les Clorissaux - Poilly lez Gien : Aménagement d'1 desserte interne M.O. : Communauté des communes Giennoises	74 300	28 800	45 500	Projet réalisé	
3) Requalification de zones d'activités et bâtiments industriels (aménagement paysagers) : 40% d'une dépense plafonnée à 72 240 € par zone				Modification du de la dépense plafonnée par zone lors de la 5 ^{ème} année de 15 244, 90 € à 72 240 €	Actions qui favorisent le maintien de l'activité et la mise en valeur des zones. Développement de l'emploi.
- Zones des Ouches et des Villiers M.O. : Commune de Beaulieu/Loire	11 281, 23	11 281, 23	0	Projet réalisé	
- Zone artisanale M.O. : Commune de Nevoy	3 048, 98	3 048, 98	0	Projet réalisé	
- Zone de la Champagne M.O. : Commune de Bonny/L.	3 700	3 700	0	Projet réalisé	
AXE III : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES DU PAYS					Redynamise l'appareil commercial, Soutient la modernisation et la mise aux normes de l'outil de production, Favorise la création d'emplois, Bonne répartition des projets sur le territoire,
4) a) O.R.A.C. de Pays	213 428, 62	213 428, 62	0	Crédits délégués dans le cadre d'une convention particulière d'application	Succès de l'Opération Communication à renforcer

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE III : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES DU PAYS					
4) b) Plate-Forme d'Initiative Locale (P.F.I.L.)	15 244, 90	15 244, 90	0	Action en cours	Favorise la création d'entreprises et d'emplois
5) Aménagement de points de vente à Beaulieu / Loire	15 244, 90	15 200	44, 90	Projet réalisé	Développement de l'activité commerciale par le biais du marché.
6) Développement et renforcement de la ville de Gien (30%-20% : étude)					
6-1 : aménagements urbains de Gien (Place de la Poste, ascenseur panoramique, ponton Belvédère, Champs de la Ville) M.O. : Commune de Gien	503 081, 76	340 596, 95	162 484, 81	1 ^{ère} tranche subvention de 46 496,95 € 2 ^{ème} tranche subvention de 68 900 € 3 ^{ème} tranche subvention de 225 200 €	Action mobilisant beaucoup de crédits, Opérations de grande envergure longue à mettre en place, Difficulté de mise en œuvre des procédures de financements conjoints,
6-2 : aménagements d'espace public à vocation commerciale (Place J. Jaurès, Halle ouverte, travaux d'études) M.O. : Communauté des Communes Giennoises	259 163, 33	0	259 163, 33	Projet non réalisé	Le projet ne doit pas être une réserve de crédits pour la commune, Champs de la Ville : favorise et améliore l'image d'un quartier à vocation sociale.
AXE IV : FAVORISER L'ACCUEIL DES POPULATIONS					
7) Soutien à la mise en place de logements adaptés aux besoins du Pays					
a) Réhabilitation du Foyer des Jeunes travailleurs	76.224, 51	0	0	Fermeture du F.J.T. en 2001 Devenir de ce bâtiment ? Projet abandonné à mi-parcours	Faire attention au devenir de ce bâtiment Le devenir des jeunes est à prendre en compte
b) Acquisition foncière pour la construction de logements pour personnes âgées	35 825, 52	0	0	Opération abandonnée lors de la 5 ^{ème} année	Prendre en compte la population âgée et mieux l'accueillir Des nouveaux besoins de plus en plus importants à satisfaire.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE IV : FAVORISER L'ACCUEIL DES POPULATIONS					
8) Amélioration des entrées de bourg : M.O. : communes ou communautés de communes (40 % d'une dépense subventionnable de 90 000 € par commune)	350 632, 74	94 608	256 024, 74	7 projets inscrits dans le Contrat ne sont pas réalisés Plafond de 61.000 € d'investissement subventionnable Modification à mi-parcours du plafond à 90.000 €	Favorise l'attractivité des communes et la qualité de vie des habitants Système de fonds intéressant à maintenir.
9) Développement des équipements socioculturels structurants : M.O. : Communes (taux 40% d'une dépense subventionnable de 762 245,09 € par projet).					
Extension du Centre Socio-culturel de Briare	304 898, 03	304 898, 03	0	Projet réalisé en 2002	Renforce les pôles urbains de Briare, Châtillon/Loire et Gien Les projets devront faire l'objet d'une consultation du service culture de la Région
Renforcement du pôle touristique de Châtillon sur Loire	304 800	304 800	0	Projet réalisé en 2003	Action mobilisant beaucoup de crédits. Ne doit pas être uniquement une réservation de crédits pour le maître d'ouvrage.
Création d'un pôle culturel et associatif de Gien	304 800	304 800	0	Projet réalisé en 2004-2005	
AXE V : DEVELOPPER UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DE QUALITE					
10) Mise aux normes de bâtiments d'élevage M.O. : Exploitants agricoles 25% d'une dépense subventionnable comprise entre 6 000€ et 32 000 €	30 489, 80	30 000	489, 80	A mi-parcours retrait sur le fonds de 30 489, 80 € 4 projets ont été subventionnés	Peu de dossiers car mise en place des CTE avec un taux de subvention plus attractif Diagnostic DEXEL contraignant : - Peu de technicien, beaucoup de dossiers - Priorité aux dossiers PMPOA. Respect des mesures environnementales
11) Matériels et équipements communs M.O. : CUMA (30% d'un montant de travaux entre 7.500 € et 80.000 € par matériel)	147 759, 21	143 231, 66	4 527, 55	Tableau de 5 ^{ème} année modification du montant des investissements	Action adaptée aux demandes et besoins Favorise l'économie locale Assure une meilleure utilisation et rentabilité des matériels Renforce les liens entre agriculteurs Système de « Fonds » adapté

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE V : DEVELOPPER UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DE QUALITE					
12) Actions de diversification des agriculteurs M.O. : Agriculteurs	87 200, 84	80 324, 51	6 876, 33		
a/ Actions de diversification (25% d'une dépense comprise entre 6 000 € et 32 000 €)	(76 224, 51)	(76 224, 51)	0	Crédits délégués dans le cadre d'une convention particulière d'application	Favorise le maintien et la diversification des activités agricoles. Valorise les produits du terroir Développement d'une forme de tourisme vert Peu de dossiers car mise en place des CTE avec un taux de subvention plus attractif
b/ Soutien aux viticulteurs M.O. : Entreprises viticoles (1) et syndicat viticole des coteaux du Giennois (2) taux : 30%	(10 976, 33)	(4 100)	(6 876, 33)	Un seul projet a été subventionné.	Action ne semblant pas répondre aux attentes du terrain Favorise la connaissance de la filière viticole du point de vue touristique et économique Mise en place d'une « Route des Vignobles » par le BIVC et la Région (double emploi)
13) Réfection des digues du barrage réservoir de Grand' Rue Etude d'impact sur l'environnement MO :VNF	12 500, 82	0	0	Action abandonnée lors de la demande de 5 ^{ème} année	Recentrage sur les autres projets dont les Jardins de Briare. Abandon qui a permis une réaffectation des crédits sur un autre projet.
AXE VI : PROTEGER ET AMELIORER L'ENVIRONNEMENT					
14) Mise en place d'une plate forme de compostage des déchets verts MO : SYCTOM	38 112, 25	0	0	Action abandonnée lors du Bilan à mi- parcours	Investissement trop élevé. Priorité donnée à la remise à niveau de l'usine d'incinération d'Arrabloy. Action reportée dans le temps faute de maîtrise d'ouvrage définie

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE VI : PROTEGER ET AMELIORER L'ENVIRONNEMENT					
15) Maintien de la ressource en eau					
Etude sur nitrates et pesticides sur le forage pour l'améliorer sa protection MO : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable La Bussière - Adon	4 421, 02	4 421, 00	0	Etude réalisée	Action importante pour améliorer la ressource en eau potable
16) Insertion paysagère des exploitations M.O. : Exploitants agricoles. 25% d'une dépense subventionnable comprise entre 6 000 € et 32 000 € par bénéficiaire	76 224, 51	76 224, 51	0	Crédits délégués dans le cadre d'une convention particulière d'application	Contribue à l'embellissement des paysages. Améliore les conditions de travail Projets réalisés sont de qualité. Les avis des architectes et paysagistes sont lourds en investissements pour le porteur de projet.
AXE VII : MAINTENIR ET DEVELOPPER LES SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITE					
17) Regroupement de services publics et de proximité					
a) Acquisition scanner et de son plateau technique M.O. : G.I.E. (hôpital + radiologues). taux : 25% d'un plafond de dépense de 762 245,09 €	152 449, 02	152 000	49, 02	Projet réalisé	Création d'un service médical de pointe pour le Giennois
b) Mise en place d'un pôle associatif, d'information et d'accueil M.O. : Commune de Beaulieu/L.. Taux : 30 %	111 287, 78	111 287, 78	0	Projet réalisé	Valorisation du patrimoine communal par la mise en place de services à la population. Favorise le maintien de la formation et de l'information.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE VII : MAINTENIR ET DEVELOPPER LES SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITE					
17) Regroupement de services publics et de proximité					
c) structures d'accueil pour enfants M.O. : Communes. taux : 30 %					
Réhabilitation du C.L.S.H. des Montoires M.O. : Commune de Gien	45 700	45 700	0	} Projet réalisé - Inscrit lors du bilan à mi-parcours	Favorisent la qualité des services dédiés aux enfants et aux parents et le maillage de proximité.
Réhabilitation du Centre « Mille-Club » M.O. : Commune de Bonny sur Loire	5 900	5 900	0		
Création d'un centre multi-accueil pour enfants M.O. : Commune de Coullons	51 600	51 600	0	} Projet réalisé – Inscrit lors de la 5 ^{ème} année	
Aménagement et réfection d'un local pour l'accueil péri-scolaire M.O. : Commune d'Ouzouer/Trézée	2 600	2 600	0		
Achat de matériel pédagogique pour l'accueil péri-scolaire M.O. : Familles Rurales de Beaulieu/Loire	3 650	3 600	50		
AXE VIII : SOUTENIR LA CREATION D'EMPLOIS					
18) Aide au portage des repas à domicile M.O. : Association Bapterosses, Hôpital St Jean - Briare	61 132, 06	60 443, 870	688, 19	Projet réalisé	Favorise la qualité de vie. De nouveaux besoins de plus en plus importants à satisfaire.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
<p>AXE IX : METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE</p> <p>19) Découverte et mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et fluvial b) aménagements et acquisition en cours de définition M.O. : Associations, communes, groupements de communes, établissements publics, privés. Taux : 25% pour les privés - 50% pour les associations et les collectivités locales d'une dépense plafonnée à 91 469,41 €</p>	121 959, 21	0	22 800	Tableau de la 5 ^{ème} année Retrait de 99 159, 21 €	Souhait des élus de ne pas reconduire les crédits dans leur totalité afin d'en faire bénéficier d'autres projets plus imminents. Ne pas engager trop de crédits sur des projets non avancés.
<p>AXE X : DEVELOPPER LE TOURISME ET LA CULTURE</p> <p>20) Aménagements d'équipements : touristiques, de loisirs, culturels et sportif a) équipements et aires de loisirs liés au domaine fluvial et aux activités des canaux</p>					Améliore la pratique des activités culturelles et sportives. Sensibilise le jeune public à certains loisirs culturels
<p>- Aménagement Prairie St Roch construction de la salle M.O. : Commune d'Ouzouer / Trézée</p>	320 142, 94	320 142, 94	0	Projet réalisé	Réussite architecturale.
<p>- Aménagement du square du Canal M.O. : Commune de Châtillon/L.</p>	68 602, 06	68 602, 06	0, 02	Projet réalisé	Réussite. Importante fréquentation du site
<p>- Aménagement d'1 aire pour camping-cars M.O. : Commune de St Firmin/L.</p>	21 342, 85	0	21 342, 85	Projet abonné	Projet qui n'était pas suffisamment avancé pour le présenter
<p>- Aménagement d'un espace public à vocation touristique M.O. : Commune d'Ouson/L.</p>	10 214, 08	2 400	7 814, 08	Projet réalisé	Valorisation de la promenade en bord de Loire

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE X : DEVELOPPER LE TOURISME ET LA CULTURE					
20) Aménagements d'équipements : touristiques, de loisirs, culturels et sportif					
<i>a) Equipements et aires de loisirs liés au domaine fluvial et aux activités des canaux</i>					
- aménagement d'1 aire de loisirs sur friches industrielles M.O. : Commune de Briare	0	0	0	Opération abandonnée à mi-parcours	
- Aménagement d'1 espace vert maison Marret et canal M.O. : Ccommune de Beaulieu/L.	30 579, 61	30 400	179, 61	Projet réalisé	Développe la capacité d'accueil et l'attrait touristique du Pays. Contribue à l'allongement de la durée des séjours
- Aménagement d'1 espace vert sur Prairie St Roch M.O. : Commune d'Ouzouer/Trézée	30 400	30 400	0	Projet réalisé	
- Aménagement paysager entre square canal et rue du Port M.O. : Commune de Châtillon/L.	45 734, 71	60 900	0	Projet réalisé	
<i>b) Aménagements d'aires d'accueil de loisirs et autres équipements de loisirs</i> M.O. : EPCI, communes, privés					
- Aménagement prairie du petit Château M.O. : Commune d'Autry le Châtel	73 175, 53	73 100	75, 53	Projet réalisé	
- Création d'1 base de loisirs M.O. : Commune de Nevoy	36 500	36 500	0	Projet réalisé	
- Aménagement d'1 espace public à vocation touristique M.O. : Commune de Poilly lez Gien	0	0	0	Opération abandonnée à mi-parcours	Abandon pour cause de dégradations fréquentes au profit du projet d'aménagement paysager du parc de la Guinchère

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
20) Aménagements d'équipements : touristiques, de loisirs, culturels et sportif <i>b) Aménagements d'aires d'accueil de loisirs et autres équipements de loisirs</i> M.O. : EPCI, communes, privés					
- Extension d'1 salle à vocation multiple M.O. : Commune de Thou	0	0	0	Opération abandonnée à mi- parcours	Abandon au profit de la construction d'une nouvelle salle. Solution moins onéreuse
- Achat d'équipements pour le Jardin de Bambous M.O. : Monsieur NGUYEN - TRONG	6 250, 41	6 250, 41	0	Projet réalisé	
- Aménagement d'1 aire de loisirs M.O. : Commune du Moulinet/Solin	0	0	0	Opération abandonnée lors de la 5 ^{ème} année	Abandon au profit de la création d'un atelier-relais
- Création d'1 aire de camping-cars M.O. : Commune de St Brisson/L.	1 800	1 800	0	}	Forte demande des camping-caristes. Importance de continuer à soutenir ce type de projet
- Création d'une aire de camping-cars M.O. : Commune de Saint Gondon	8 500	8 500	0		
- Aménagement et équipement d'1 aire de loisirs aux abords de l'étang M.O. : Commune d'Adon	18 400	18 400	0		
- Aménagement paysager du parc de la Guinchère. MO : Commune de Poilly lez Gien	43 900	43 900	0	Projets réalisés	Mise en valeur du parc et de la promenade au bord de la rivière
<i>c) Aménagement de locaux et acquisition d'équipements et de véhicules à vocation touristique</i>					
- Aménagement d'1 salle d'accueil M.O. : Théâtre de l'Escabeau	27 440, 82	27 440, 82	0	Projet réalisé	Création d'un renouveau culturel grâce aux améliorations des équipements liés à l'accueil et au confort du public

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE X : DEVELOPPER LE TOURISME ET LA CULTURE					
20) Aménagements d'équipements : touristiques, de loisirs, culturels et sportif <i>c) Aménagement de locaux et acquisition d'équipements et de véhicules à vocation touristique</i>					
- Création de salle pour le musée M.O. : Musée de la Faïencerie	0	0	0	Opération abandonnée lors de la 5 ^{ème} année	Changement de Direction. Ce projet ne correspondait plus aux nouvelles attentes
- Acquisition d'1 scène démontable M.O. : Cté de Cmes de Châtillon/L.	0	0	0	Opération abandonnée à mi-parcours	Abandon pour problème de gestion de cet équipement et fragilité du matériel
- Création d'1 point d'accueil et d'information touristique M.O. : Commune d'Autry le Châtel	9 756, 74	6 000	3 756, 74	Projet réalisé	Amélioration du maillage du renseignement touristique
- Acquisition de calèches M.O. : Mme BEAUVAIS	4 800	4 800	0	Projet réalisé	Entreprise qui a fermé
- Mise aux normes de la grande salle de spectacle M.O. : Théâtre de l'Escabeau	48 600	48 600	0	Projet réalisé	Création d'un renouveau culturel grâce aux améliorations des équipements liés à l'accueil et au confort du public
<i>d) Aménagement de salles à vocation multiple et de structures sportives</i>					
- Création de la Maison des associations M.O. : Commune de Gien	30 400	30 400	0	Projet réalisé	Amélioration de l'accueil des associations
- Extension de la piscine « Les Près Gris » M.O. : Communauté de communes de Briare	76 200	76 200	0	Projet réalisé	Diversification de l'offre
- Extension de la salle polyvalente M.O. : Commune de La Bussière	0	0	0	Opération abandonnée lors de la 5 ^{ème} année	Abandon au profit de la réhabilitation de cette salle (sans subvention)

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVEE Tenant compte des ajustements à mi-parcours	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
AXE X : DEVELOPPER LE TOURISME ET LA CULTURE					
20) Aménagements d'équipements : touristiques, de loisirs, culturels et sportif <i>d) aménagement de salles à vocation multiple et de structures sportives</i>					
- Construction d'1 salle à vocation multiple M.O. : commune de Thou	60 979, 61	60 900	79, 61	Projet réalisé	
- - Construction d'1 salle à vocation multiple « La Guinchère » M.O. : commune de Poilly lez Gien	60 900	60 900	0	Projet réalisé	
- Rénovation extérieure de la salle M. Biraud M.O. : St Martin sur Ocre	5 800	5 800	0	Projet réalisé	
21) Promotion touristique et communication du Pays <i>a) Actions de promotion touristique</i>					
- Aménagement des salles d'exposition et réalisations de supports (vidéo, ...) M.O. : Musée de la Maison des 2 marines	18 598, 78	18 598, 78	0	Projet réalisé	Met en valeur le patrimoine lié aux voies d'eaux. Permet la découverte de l'activité batelière et des villes ligériennes de la Région et de la Loire. Donne une impulsion au tourisme.
- Mise en place d'1 signalisation touristique sur les canaux M.O. : 2 Ctés de Cmes Briare et Châtillon	0	0	0	Opération abandonnée lors de la 5 ^{ème} année	Opération reléguée aux deux communautés de communes
- Réalisation d'1 vidéo M.O. : Musée de la Mosaïque et des Emaux	1 829, 39	1 829, 39	0	Projet réalisé	Valorise la fabrication des Emaux
- Création d'1 vidéo pour le château M.O. : privé – Pont Chevron	0	0	0	Opération abandonnée à mi-parcours	Met en valeur l'identité du Pays. Accentue la volonté assidue des acteurs touristiques à travailler ensemble. Les subventions sont importantes pour réaliser les projets.
<i>b) Actions de communication</i>					
- Conception de supports de communication M.O. : SMPG	57 320, 84	25 381, 23	31 939, 61 suppression du reliquat	Projets réalisés : Pupitres guide touristique, Journaux de Pays	La suppression des crédits pour ce type de projets est regrettable

III – L'IMPACT DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Les actions du Pays ayant eu un impact bénéfique

Les réponses au questionnaire montrent un très large consensus sur les objectifs et les actions du Pays ayant eu un impact bénéfique sur le territoire. Quatre groupes d'actions arrivent largement en tête :

- **développer l'identité du Pays, pour 71 % des répondants,**
- **favoriser le développement touristique, pour 62 %,**
- **développement l'attractivité du Pays, pour 59%,**
- **favoriser le développement économique, pour 54%.**

La reconnaissance de retombées positives des actions du Pays sur ces objectifs ne constitue pas une surprise. L'existence préalable d'une identité forte s'appuyant sur un ensemble d'éléments majeurs (Gien, la ville centre, sa faïencerie fondée en 1821 et encore en activité, le canal de Briare, les diverses identités paysagères se rattachant à la Sologne, à l'Orléanais, au Berry et à la Puisaye, la vallée ligérienne,...) a sans aucun doute trouvé dans le premier Contrat de Pays l'occasion de s'affirmer.

L'arrivée de l'autoroute A 77 a permis d'améliorer l'attractivité du Pays encore considéré récemment comme enclavé. La réalisation de zones d'activité intercommunales constitue les premiers pas vers la mise en place d'une réelle politique de développement économique.

Ces objectifs très fédérateurs devront être conservés dans la nouvelle Charte car ils constituent autant de points d'appui et de leviers d'actions pour de nouveaux objectifs. Par exemple la mise en place d'une réelle politique de développement touristique pourra s'appuyer valablement sur l'existence d'une identité locale reconnue. Les opérations d'aménagement des zones d'activités sont encore récentes et les actions de promotion et de développement économique qui ont tout juste débuté n'ont pas encore donné de résultats. Il importera maintenant de préparer la mise en place d'actions concertées ou coordonnées à l'échelle du Pays et non uniquement à l'échelle intercommunale ou communale.

Par ailleurs, ces objectifs fédérateurs se renforcent mutuellement. Ainsi, l'identité du Pays constitue un élément immatériel indispensable pour accompagner son attractivité. Elle devra également s'appuyer et mettre en valeur les facteurs fondamentaux : la localisation, la qualité des infrastructures de communication et d'accueil, la taille et la qualité des bassins d'emplois, une offre adaptée pour les jeunes, la proximité d'équipements d'enseignement supérieur, la qualité de vie.

Des actions à poursuivre

Pour les autres objectifs et actions ayant eu un impact bénéfique sur le territoire, le consensus apparaît moins élevé :

- **valoriser le commerce et l'artisanat, 49 % d'avis favorables,**
- **préserver et valorise l'agriculture, 44 % d'avis favorables,**
- **conforter le maillage des bassins de vie à travers les activités associatives, culturelles et les services aux personnes, 44 % d'avis favorables.**

Le score moins bon obtenu pour la valorisation du commerce et de l'artisanat est surprenant. L'O.R.A.C. mise en place dans le cadre du Contrat Régional pour aider les artisans et commerçants a plutôt bien fonctionné. L'ensemble des subventions a été rapidement épuisé et a permis de financer 34 projets. Un prolongement de l'O.R.A.C. est programmé par dérogation sur la période 2005-2008.

Le score moins bon obtenu pour la préservation et la valorisation de l'agriculture révèle un taux d'engagement relativement faible selon les actions. Il s'explique aussi en partie par l'absence d'informations sur les complémentarités de financements. La mise en place des CTE, parallèlement au Contrat a certainement contribué à orienter les projets vers ce dispositif.

Concernant le maillage des bassins de vie à travers la vie associative, culturelle et les services aux personnes, des projets existent. Toutefois, ces opérations trouvent leurs limites dans la difficulté que rencontrent les collectivités et les associations pour prendre en charge les frais de fonctionnement – essentiellement les dépenses de salaires – et garantir ainsi leur pérennité alors que les fonds régionaux du Contrat de Pays sont destinés aux dépenses d'investissement. Par ailleurs, certains projets sont récents et leur notoriété reste encore faible. Leur impact sur le territoire reste difficile à apprécier.

